**Point de presse du gouvernement du 16 juin 2016**

**Déclaration liminaire du ministre de l’éducation nationale et de l’alphabétisation, Jean-Martin Coulibaly**

**Mesdames et Messieurs les journalistes,**

**Chers invités,**

**Mesdames, Messieurs !**

Bonjour à nouveau.

Ce point de Presse du Gouvernement nous donne l'occasion de nous entretenir avec vous sur l'actualité éducative du moment, notamment sur le déroulement des examens et sur la situation de crise dans la région des Cascades.

**D’abord du point sur le déroulement du BEPC**

Je voudrais saisir l’opportunité de vos micros pour féliciter tous les acteurs qui ont rendu possible le bon déroulement des examens et leur traduire toute ma reconnaissance et celles de mon département et du Gouvernement. Je voudrais particulièrement féliciter et remercier les enseignants, les surveillants, les correcteurs, les membres et présidents de jurys, les membres des secrétariats, les encadreurs, les forces de l’ordre, vous femmes et hommes de média, le personnel de soutien et les communautés, qui n’ont ménagé aucun effort, afin que l’évaluation de nos enfants, qui ont travaillé 9 mois durant avec leurs enseignants, puisse être une réalité.

Je présente mes excuses et celles du Gouvernement aux élèves et leurs parents, pour les désagréments que la crise suscitée a pu leur causer.

Mesdames et Messieurs,

Les examens du secondaire, BEPC, CAP et BEP de la session de 2016, sont prévus pour se dérouler du 1er au 30 juin 2016.

Les épreuves écrites, orales et pratiques ont débuté le 1er juin 2016 sur toute l’étendue du territoire national. Au préalable, les épreuves d’éducation physique et sportive (EPS) se sont déroulées du 3 au 21 mai 2016 sans incident.

Les examens du BEPC et des CAP et BEP commerciaux se sont achevés le 14 juin2016. Quant aux BEP et CAP industriels, leurs épreuves écrites se sont achevées le 11 juin 2016 et leurs épreuves pratiques sont en cours et doivent s’achever le 30 juin au plus tard.

Si les épreuves écrites des examens des CAP et BEP se sont déroulés sans difficulté, celles du BEPC ont été émaillées comme je l’ai indiqué plus haut par la crise intervenue dans la région des Cascades, avec des suspensions de leur participation de certains acteurs et des tentatives de perturbation du bon déroulement de ces épreuves.

Au titre d’autres difficultés rencontrées, on peut noter :

* l’insuffisance de la dotation budgétaire qui a nécessité une demande de rallonge d’environ **1,5 milliards de francs CFA**;
* l’insuffisance de feuilles de composition pour les jurys de la ville de Ouagadougou la veille du début des épreuves ;
* la lenteur de certains prestataires dans la livraison des matières d’œuvre des examens de l’enseignement technique industriel, qui a quelque peu retardé le début du déroulement des épreuves pratiques des BEP et CAP dans certains centres d’examen ;
* quelques cas de fraudes avérées et de tentatives de fraudes, de consultation de documents non autorisés dans la salle d’examen pendant le déroulement de certaines épreuves. Les candidats concernés ont été sanctionnés conformément aux textes en vigueur.

Toutes ces difficultés ont été aplanies, grâce à la bonne volonté d’acteurs de l’éducation et des communautés motivés, dont je salue encore une fois le sens élevé de responsabilité.

Que dire des résultats ?

**Pour ce qui concerne le BEPC**, le taux national de succès au BEPC de la session de 2016 est de **29,41 %**, en tendance baissière de 09,81 points de pourcentage par rapport à 2015 (**39,22 %**). Il est néanmoins globalement dans la tendance observée depuis ces dix dernières années.

Cette faible performance récurrente de ce niveau de notre système éducatif, interroge mon département et invite à une réflexion sur ses causes profondes.

**Au niveau des CAP et BEP commerciaux**les résultats sont satisfaisants et se présentent comme suit :

* CAP commerciaux : **79,53 %** de taux de succès contres **28,92%** en 2015 ;
* BEP commerciaux : **60,19 %** de taux de succès contre **45,71%**en 2015.

**Enfin, en ce concerne le CEP**, l’administration des épreuves a débuté le 07 juin 2016. Elles ont été conjointement lancées officiellement le 7 juin 2016, dans la commune rurale d’Imasgho, dans la province du Boulkiemdé, par le Gouverneur de la région du Centre-Ouest et le Directeur de cabinet du MENA, représentant le ministre.

Elles se sont déroulées de manière satisfaisante sans incident majeur. Les acteurs sont actuellement à la phase de finalisation des résultats complets pour le 17 juin 2016.

**Sur la situation de crise dans la région des cascades**

L’analyse de la situation de crise dans la région des Cascades, consécutive au bras de fer entre la Fédération des Syndicats nationaux des Travailleurs de l’Education et de la Recherche (F-SYNTER) et l’administration locale, appelle de notre part les éléments d’appréciation ci-après :

**D’abord les faits :**

1. En rappel, c’est par décret N°2013 – 542/PRES/PM/MENA/MESS/MASSN/MEF du 5 juillet 2013 portant transfert du préscolaire et du post primaire à l’ex. Ministère de l’Education nationale et de l’Alphabétisation (MENA), que le gouvernement a consacré l’opérationnalisation du processus du transfert. Il a été décidé en comité interministériel que ce transfert soit progressif, de sorte à libérer au fur et à mesure les classes de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème des lycées.Ainsi, dans cette perspective, les élèves professeurs de CEG sortants de l’Institut des Sciences (IDS) et de l’Ecole normale supérieure de l’Université de Koudougou (ENS-UK), **promotion 2013-2015, recrutée par l’ex. Ministère des Enseignements secondaire et supérieur (MESS)**, étaient répartis entre le MESS et le MENA pour leur stage pratique (cf. note de service du 15 décembre 2014, cosignée par les deux Secrétaires généraux du MESS et du MENA).
2. De tous les stagiaires affectés, seuls Messieurs **YONABA Djibril Mle 281 666 R**et **ZONGO Jean Mle 281 661**,tous deux élèves-professeurs de Français/histoire-géographie, ont opposé un refus catégorique et sont restés dans les établissements du secondaire (Lycée Municipal HEMA FadouahGniambia et le Lycée Départemental de Dakoro), malgré les multiples interpellations par les autorités éducatives régionales.
3. Messieurs YONABA Djibril et ZONGO Jean ont été recrutésà travers un communiqué d’ouverture du recrutement de 250 professeurs certifiés de CEG du 25 avril 2013. Ensuite, une note de service de la Direction Provinciale de l'Education nationale et de l'Alphabétisation (DPENA) du 19 octobre 2015, portant affectation/nomination de Directeurs de CEG, affecte Monsieur YONABA Djibril et le propose comme Directeur du CEG de Moussodougou, dans la commune de Moussodougou, alors que Monsieur ZONGO Jean est affecté et proposé comme Directeur du CEG de K’Poum, dans la commune de Ouo.
4. Au même moment, une note de service du 05 Novembre 2015 portant affectation des élèves professeurs CAP/CEG en fin de formation de l’ENS-UK de la Direction Régionale du Ministère en Charge du Secondaire de l'époque affectait Monsieur YONABA Djibril au Lycée Municipal HEMA FadouahGniambia et Monsieur ZONGO Jean au Lycée Départemental de Dakoro. Cette note sera par la suite annulée par une seconde note du 03 décembre 2015 de la même direction,qui réaffectait Monsieur YONABA Djibril au CEG de Tengrela et Monsieur ZONGO Jean au CEG de Boussara.
5. L'administration s'étant rendu compte de la double affectation, le Ministre des enseignements secondaire et supérieur à travers une lettre datant du 10 décembre 2015, relative au point des élèves professeurs mis à la disposition du MENA, a invité les directeurs régionaux de l'enseignement secondaire (DRES) au respect du principe selon lequel les élèves professeurs affectés dans les structures du MENA doivent y rester à la fin de leur stage pratique.
6. Malgré ces correctifs apportés par l’administration, les 16 enseignants concernés dont Messieurs YONABA Djibril et ZONGO Jean refuserontde rejoindre leurs postes indiqués par l'affectation de la DPENA.
7. Conformément à la procédure administrative, des communiqués de mise en demeure invitant les 16 enseignants à rejoindre leurs postes d’affectation furent diffusés dans la presse. Les intéressés ne s'étant pas signalés, nous avons demandé à Mme le Ministre de l’Economie, des finances et du Développement de procéder à la suspension des salaires des 16 agents (dont Messieurs YONABA Djibril et ZONGO Jean) n’ayant pas rejoint leurs postes.
8. Par la suite, 14 enseignants ont rejoint leurs postes d'affectation. Seuls Messieurs YONABA Djibril et ZONGO Jean ont refusé de le faire et ont vu leurs salaires suspendus.

Voici de façon résumée la chronologie des évènements qui ont conduit à la situation de crise dans la région des Cascades, entre la section locale des Cascades de la F-SYNTER et l’administration locale.

**De l’analyse des faits :**

* Je voudrais reconnaitre ici et sans langue de bois, qu’il y a eu déficit de coordination et de communication entre les premiers responsables locaux du système éducatif et qui ont conduit à la prise d’actes administratifs redondants, relatifs à la gestion des deux professeurs.
* Nonobstant cela, l’erreur d’exploitation des actes administratifs a été rattrapée par le DR-ESS par sa note de service rectificative du 3 décembre 2015 (n° 2015 – 043/MESS/RCAS/DR-CAS), consacrant l’annulation de la note précédente du 5 novembre 2015 (n° 2015 – 031/MESS/RCAS/DR-CAS) portant affectation d’élèves-professeurs CPA/CEG en fin de formation à l’ENS-UK.
* Malgré cet acte d’annulation, il est constaté le refus d’obtempérer des deux élèves-professeurs, sur instigation de leur corporation syndicale au prétexte qu’ils auraient été recrutés au compte du MESS, qui est une aberration et battu en brèche par les termes de la correspondance n° 2015 – 399/MESS/SG/DRH du 10 décembre 2015, portant point des élèves-professeurs mis à la disposition du MENA et qui précise que «  **les stagiaires, enseignants et non enseignants, mis en position de stage dans les structures du MENA, demeurent à la disposition dudit ministère à la fin de leur formation**».Ainsi donc, l’attitude de ces deux enseignants, qui frise le mépris de la hiérarchie est aussi un défi de l‘autorité.

**En conclusion**, j’invite les deux enseignants à adresser à qui de droit les demandes d’explications sollicitées et à rejoindre leurs postes d’affectation respectifs, tout ceci dans les plus brefs délais.

A la F-SYNTER, je redis que ma porte demeure ouverte à tous ceux pour qui l’éducation est une cause importante. Je crois en avoir donné la preuve depuis que je suis arrivé à la tête de ce département, en organisant une rencontre avec l’ensemble des syndicats de l’éducation, en instituant avec eux une rencontre trimestrielle dont la première s’est tenue le 31 mars 2016, en accordant les audiences sollicitées individuellement par chaque syndicat.

Je salue au nom du Gouvernement toutes les initiatives qui ont été prises au niveau local pour sortir de cette crise.

Je réitère mes félicitations aux lauréats des examens 2016 du primaire et du secondaire, je souhaite une très bonne chance à ceux qui poursuivent pour finir d’ici la fin du mois et j’encourage ceux qui n’y sont pas arrivés cette année à redoubler d’efforts et à être assidus au cours.

Et encore une fois, mes plus vives félicitations et toute ma reconnaissance ainsi que celle du Gouvernement aux acteurs de tout bord qui ont rendu ses résultats possibles.

Je vous remercie !